

3.2.1 Examen oral de connaissances

A. Objectif

L'objectif de l'examen oral de connaissances orales est de vérifier les connaissances thématiques décrites dans la charte de compétences sous les points E et F ainsi que leurs utilisations/applications concrètes lors d'une présentation dans le terrain.

B. Domaines de compétences testées

Cet examen teste les connaissances acquises dans les domaines D, E et F de la charte de compétences.

C. Conditions cadre de l'examen

a. Déroulement

Le candidat tire, auprès du responsable de l'examen, le thème de sa présentation orale. Il se rend sur le terrain défini. NB : 15 minutes sont mises à disposition pour ces deux premières étapes. Il prépare concrètement sa présentation pendant une demi-heure (recherche d'éléments concrets de terrain, préparation des animations, de la documentation). Il communique aux experts, avant le début de l'examen, le thème de sa présentation. L'examen oral de connaissances se déroule dans le terrain et dure 30 minutes et, durant ce laps de temps, le candidat démontre ses connaissances en recourant à une présentation animée orale destinée à un public d'experts (2 personnes)

Durée

Tirage et déplacement sur le terrain : 15 minutes

Préparation de la présentation dans le terrain : 30 minutes

Présentation de l'animation : 30 minutes

b. Durée

Tirage et déplacement sur le terrain : 15 minutes

Préparation de la présentation sur le terrain : 30 minutes

Présentation de l'animation : 30 minutes

c. Lieu

Sur le terrain, dans la région de l'examen

d. Forme de l'évaluation

Deux experts évaluent la présentation

e. Matériel autorisé

Le candidat définit et prépare lui-même le matériel qu'il utilisera lors de son animation. Il peut utiliser sa propre documentation (matériel informatique, matériel d'animation) et des documents de détermination.

D. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation utilisés par les experts sont les suivants :

Impression générale

Connaissances

Relation au thème

Animation

Hypothèses

Utilisation du terrain

NB : quelques explications

E. Particularités

Rôle des experts

Les experts jouent à la fois le rôle de clients et celui d'experts. Ils participent donc activement aux animations, jeux, questionnements du candidat. Ils peuvent cependant aussi poser des questions pour compléter leur compréhension ou vérifier des connaissances.

Ils accueillent le candidat et lui demandent le thème de l'animation. La durée de l'examen est gérée par le candidat mais les experts mettent un terme à la présentation si celle-ci dépasse de 10 minutes le délai imparti de 30 minutes.

F. Logistique

Le candidat définit (et prépare) lui-même le matériel qu'il utilisera lors de son animation. Il peut utiliser sa propre documentation (matériel informatif, matériel d'animation, etc.) et des documents de détermination.

Exemples de thèmes

« Arbre mort, miroir et berceau de la vie »

« Le frêne, source de nourriture »

« Les odeurs dans le monde animal »

« Un jour, un glacier passait par là »